



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CATALOGUE

DES

FORMATIONS

2021

Sommaire

- **ORGANISATION ET MODALITES - PAGE 3**
- **FINANCEMENT DES FORMATIONS - PAGE 5**
- **PANORAMA DES FORMATIONS – PAGE 6**
- **DEVELOPPER LE POUVOIR D’AGIR PAR LA PRATIQUE – PAGE 10
DU RETABLISSEMENT**
- **INSERTION PAR L’ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI – PAGE 21**
- **TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS – PAGE 37**
- **L’ACCOMPAGNEMENT SANTE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES – PAGE 51**
- **ACCES AUX DROITS – PAGE 56**

Organisation et modalités

Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur.

En cas de prise en charge de la formation par un OPCO, vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible.

Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Convocation

La convocation sera adressée à chaque stagiaire une semaine avant le début de la formation, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, le règlement de la formation ne sera pas facturé à la structure employeuse.

Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.
La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations en inter se déroulent à Lyon, dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon. Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire.

Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

☞ Dans les 2 cas, le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires.

Une entrée en formation se prépare. Finalisez votre plan de formation avant décembre et contactez vos OPCO pour les financements nécessaires : prise en charge d'une partie du coût de formation, remplacement du salarié en formation, frais de déplacements

CONTACT

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

Delphine Charlet : delphine.charlet@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 19 ou 06 10 78 28 78

Emmanuelle Tello : emmanuelle.tello@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01

Financement des formations

Bon à savoir !

Faire financer la formation des salariés permanents par votre OPérateur de COmpétences Agréé (OPCO)

Vous pouvez demander la prise en charge partielle ou totale de la formation de vos salariés en vous adressant à votre OPCO.

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Les OPCO peuvent recevoir deux types d'agrément : celui autorisant la collecte des contributions au titre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du et du plan de formation ; celui permettant la collecte des fonds destinés au Compte Personnel de Formation (CPF).

En contrepartie, ces organismes développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseil, information, aide à l'élaboration des projets de formation et prise en charge du financement des actions de formation.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.



N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation. Il peut vous aider dans cette démarche et favoriser la formation de vos salariés



Nous sommes référencés Datadock !

COÛT PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS (en euros net de taxes) – ANNEE 2021

	Tarifs INTER (par stagiaire)		Tarifs INTRA (pour tous l'ensemble des stagiaires)	
	Adhérents	Non adhérents	Adhérents	Non adhérents
Formation 1 jour	195	260	1500	1900
Formation 2 jours - A	435	565	2900	3600
Formation 2 jours - B	465	595	3300	4200
Formation 3 jours	510	705	3500	4000
Formation 4 jours	615	875	4200	4700

Panorama des formations

Développer le pouvoir d'agir par la pratique du rétablissement dans le secteur social

Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière, une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Initiation à la pratique du rétablissement dans le secteur social	14 h	10 et 11 Mars 2021	A : 465 € NA : 595 €
Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution	7 h	1 ^{er} avril 2021	A : 195 € NA : 260 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'initiation	14 h	6 et 7 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'approfondissement	14 h	31 mai et 1 ^{er} juin 2021	A : 435 € NA : 565 €
Approfondissement de la pratique du rétablissement dans le secteur social	14 h	28-29 Septembre 2021	A : 465 € NA : 595 €
Management et rétablissement : co-construire la pratique du rétablissement dans les institutions	7 h	7 octobre 2021	A : 195 € NA : 260 €
Mise en application sur site de la pratique du rétablissement dans le secteur social	14 h	Intra uniquement	Tarif selon taille équipe
Immersion dans les dispositifs « Housing First » et / ou « Working First »	21 h	Sur demande uniquement	A : 150 € NA : 200 €

Insertion par l'activité économique et emploi

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Encadrant Technique d'Insertion (ETI) : se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion	14 h	3 et 4 mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion	28 h	8 et 9 mars et 19-20 avril 2021 (session complète) 23-24 septembre et 4-5 novembre 2021	A : 615 € NA : 875 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'initiation	14h	6 et 7 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Parcours d'insertion professionnelle : accompagner le changement individuel	14 h	6 et 7 mai 2021	A : 435 € NA : 565 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'approfondissement sur la relation entreprise	14h	31 mai et 1 ^{er} juin 2021	A : 435 € NA : 565 €
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en insertion	21 h	14 – 15 octobre et 17 novembre 2021	A : 510 € NA : 705 €
Mettre en place une coordination efficace entre ETI et Conseiller.e d'Insertion Professionnelle (CIP) pour la construction des parcours d'insertion	14 h	21 et 22 octobre 2021	A : 435 € NA : 565 €
Rôle des ETI dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en Atelier Chantier d'Insertion (ACI)	14 h	Sur demande	A : 465 € NA : 595 €
Communiquer efficacement à destination des acteurs économiques locaux	14 h	Sur demande	A : 465 € NA : 595 €
Calcul des coûts de revient dans les ACI	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

Travail social et accompagnement des publics

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social	14 h	18 et 19 mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Communication positive et bienveillante	14 h	22 et 23 mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'initiation	14 h	6 et 7 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectifs	14h	29 et 30 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle – module d'approfondissement sur la relation entreprise	14 h	31 mai et 1 ^{er} juin 2021	A : 435 € NA : 565 €
Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence	14 h	14 et 15 juin 2021	A : 435 € NA : 565 €
La co-construction de projets artistiques en structures sociales : outils, ressources et médiation culturelle	14 h	4 et 5 octobre 2021	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels	14 h	11 et 12 octobre 2021	A : 435 € NA : 565 €
Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Econovie	14 h	2 et 3 décembre 2021	A : 465 € NA : 595 €
Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner les publics précaires en fin de vie dans les structures d'hébergement	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

L'accompagnement santé des personnes accompagnées

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Situations d'addictions dans les structures d'hébergement et de l'insertion par l'activité économique : accueillir et accompagner les personnes	14 h	25 et 26 Mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
L'appropriation de la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives dans l'accompagnement social	14 h	20 et 21 mai 2021	A : 435 € NA : 565 €
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner et orienter les personnes	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

Accès aux droits

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
L'accompagnement social face aux droits des étrangers : comment agir ? Quels recours ?	7 h	Sur demande	A : 195 € NA : 260 €
Non respect des droits : quels outils à mobiliser, quels leviers possibles pour les intervenants sociaux ?	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Précarité et non-recours aux droits	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Réforme du droit d'asile : évolution du cadre légal	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

A : adhérent de la Fédération des acteurs de la solidarité

NA : non adhérent de la Fédération des acteurs de la solidarité

Les formations sur demande peuvent se réaliser uniquement si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, soit en intra pour une équipe dédiée, soit en inter pour plusieurs structures

DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR PAR LA PRATIQUE DU RETABLISSEMENT DANS LE SECTEUR SOCIAL

Initiation à la pratique du rétablissement dans le secteur social

2 jours, mercredi 10 et jeudi 11 mars 2021

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

La formation à l'approche du rétablissement s'intègre dans une démarche d'acculturation en lien avec les projets « logement d'abord » et sa déclinaison « un chez soi d'abord ».

L'objectif est de permettre aux professionnels travaillant dans le champ médico-social d'acquérir les principes d'un accompagnement orienté autour du rétablissement :

- promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes,
- orienter les décisions vers le choix des personnes,
- baser l'accompagnement sur les espoirs et les rêves,
- adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes,
- avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes.

Contenu

- **Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement**

- Eléments historiques du rétablissement : « the recovery movement » aux USA
- Mouvements de désinstitutionnalisation en Europe
- Apparition des travailleurs pairs en France
- Principes de base du rétablissement et des concepts associés tels que l'empowerment, la citoyenneté

- **Présentation des outils qui en découlent**

- la multi référence/ le travail pair / les plans de rétablissement / plans de crise : comment utiliser ces outils spécifiques ?

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles.

Publics visés et prérequis : Tout professionnel en relation avec des personnes en situation de souffrance psychique : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, et intéressés par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

Prérequis : aucun

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution

1 journée, jeudi 1^{er} avril 2021

Tarif adhérent : 195 € par inscrit
Tarif non adhérent : 260 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les pratiques orientées vers le rétablissement des personnes issues de mouvements d'usagers en santé mentale en Amérique du nord s'implantent en France depuis maintenant plusieurs années, à travers différents dispositifs comme "un chez soi d'abord" ou "Working First". Bien qu'issues du champ de la santé mentale, ces approches semblent particulièrement bien s'adapter aux acteurs de l'accompagnement social. En effet, à travers ses principes et ses outils basés autour des notions de choix, d'espoir, de participation et de responsabilisation, l'approche orientée sur le rétablissement répond à de nombreuses exigences de notre société. Cette façon de travailler, qui reçoit un accueil favorable des "acteurs de terrain", sera d'autant plus efficace si elle est partagée à chaque niveau d'intervention.

Contenu

- **Théorie et outils du rétablissement**

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

- **Partage d'expérience et conduite du changement**

Partage d'expérience autour du rétablissement

Conduite du changement : les conséquences de cette approche d'un point de vue logistique et organisationnel pour la structure

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement

Prérequis : aucun

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, cadre de santé, responsable d'établissement

Durée : un jour

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu :

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle

Module d'initiation

2 jours, mardi 6 et mercredi 7 avril 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Aborder la question du développement du pouvoir d'agir dans l'insertion professionnelle, c'est questionner la place de l'expert, acquérir les outils pour valoriser les forces et compétences des personnes, et leur permettre de faire les choix qui les concernent. Ce module d'initiation vise à placer la notion de développement du pouvoir d'agir dans le cadre de l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, et apporte des outils pour favoriser l'agentivité des personnes dans leur parcours professionnel.

Les objectifs du module d'initiation :

- Comprendre la notion de développement du pouvoir d'agir et son application dans l'insertion professionnelle
- Connaître les principes, et les enjeux de l'Emploi d'Abord dans le contexte actuel
- Appréhender la multi référence : enjeux et outils
- S'approprier des outils valorisant les forces et capacités des personnes
- Définir une stratégie d'action avec la personne : le plan d'action

Contenu

- **Initiation**

Donner le cadre

Historique du LR : lutter contre le non-recours, accueil inconditionnel via le Lieu Ressources, puis expérimentation Job coaching, Emploi d'Abord / Attentes / Inclusif

Comprendre le contexte et les enjeux

- **Mise en oeuvre**

Multi Référence : Fonctionnement, enjeux et outils - Équipe pluridisciplinaire

Savoir expert et posture de l'accompagnant

Transférabilité des compétences perso et pro, outils

- **Outils**

Stratégie : plan d'action

Temps collectifs / Partage d'expériences/ Valorisation des compétences / S'appuyer sur le savoir expérientiel/

Création d'idée de temps collectif à partir de situations données

Méthode Emploi d'Abord - Job coaching

Relation entreprises / Côté usagers : Prospection ciblée selon les souhaits / Apports du concret pour aborder les projets professionnels

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parler et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle Module d'approfondissement

2 jours, lundi 31 mai et mardi 1^{er} juin 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Après le module d'initiation, le second module d'approfondissement permet aux participants de développer les outils acquis au cours de la formation précédente, et de pouvoir les mettre en œuvre auprès des employeurs, notamment à travers la prospection et le démarchage.

Les objectifs du module d'approfondissement :

- Pouvoir prospecter et démarcher des entreprises
- Savoir se positionner dans la relation entre l'utilisateur et l'employeur
- Pouvoir mesurer le développement du pouvoir d'agir chez les personnes accompagnées au long de leur parcours : un outil au service des usagers et des professionnels

Contenu

- **Retour sur les 2 jours du module d'initiation**

Relation entreprises : Questionner la pratique et les représentations des participants, craintes et envies / Échanges

Méthode de prospection : Tasses de thé / Posture du chargé de relations entreprises/ Outils de communication auprès des entreprises

- **Travail en commun**

Prospection en binômes (1h30)

Retour d'expérience : Comment aborder l'entreprise / Co-construction de la démarche

- **Le pouvoir d'agir et l'utilisateur**

Évaluer le développement du pouvoir d'agir pour les usagers : Notions d'évaluation qualitative / Importance de l'outil qui permet de replacer l'utilisateur au centre de son parcours / Auto-évaluation et analyse.

Mesurer le développement du pouvoir d'agir de l'utilisateur : vidéos de témoignages bénéficiaires et également d'entreprises si possible

Comment ? Évaluer l'évolution des différents états nécessaires au développement du pouvoir d'agir (sentiment d'efficacité personnelle, agentivité, conscience critique)

- **Bilan et clôture**

Les acquis de formation pour chacun / Applications et transposabilité dans les structures : SWOT

Jeu de clôture : l'équipe qui tient l'équilibre

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parler et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Approfondissement de la pratique du rétablissement dans le secteur social

2 jours, mardi 28 et mercredi 29 septembre 2021

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

Cette formation appelle de nouvelles postures professionnelles et un autre mode de relation à la personne accompagnée.

Les accompagnements sont menés dans la communauté, s'adaptant ainsi à la diversité des situations rencontrées, des besoins, des rêves et visent principalement à restaurer le pouvoir d'agir, l'empowerment, des personnes concernées.

Ces nouvelles pratiques appellent un changement de paradigme : les accompagnateurs se retrouvent à côté des personnes, dans un rôle de guide plutôt que de sachant. Ils ne décident plus « à la place de » en mettant en avant des compétences acquises par le diplôme et l'expérience, qu'ils seraient seuls à maîtriser.

Ainsi, la mise en œuvre de ces approches et méthodes bousculent les professionnels, les amènent à réinterroger leur pratique, à faire un pas de côté. Bien souvent, ces formations (re)donnent de l'énergie, de l'envie de changement et permettent de retrouver sens au travail

Contenu

- **Retour sur les généralités**

- **Retour d'expérience**

Quelles ont été les effets du module 1 sur les pratiques ? Analyse des facteurs favorisant ou bloquant la mise en place d'outils du rétablissement

- **Approfondissement des outils du rétablissement**

La multi référence/ le travail pair / les plans de rétablissement / plans de crise : comment utiliser ces outils spécifiques ?

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles.

Publics visés et prérequis : Tout professionnel en relation avec des personnes en situation de souffrance psychique : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, et intéressés par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

Prérequis : avoir suivi le module « initiation à la pratique du rétablissement »

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Management et rétablissement : co-construire la pratique du rétablissement en institution

1 journée, jeudi 7 octobre 2021

Tarif adhérent : 195 € par inscrit
Tarif non adhérent : 260 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les pratiques orientées rétablissement appellent de nouvelles postures professionnelles et un autre mode de relation à la personne accompagnée. Le déploiement de pratiques innovantes (multi-référence, pair-aidance, accompagnement dans la communauté, ...) amène les structures à réinterroger leur propre mode d'organisation, de gouvernance et de management.

Il semble en effet intéressant que ce changement, situé du côté des pratiques, soit mené en parallèle d'une remise en question du modèle organisationnel. Dans une perspective de cohérence globale, la question est de savoir quel est le cadre qui permet aux professionnels de restaurer ou renforcer la capacité à agir des personnes, de faire preuve de créativité et d'adaptabilité ?

Il existe en effet des modes d'organisation, d'animation de projet, de gouvernance et de prise de décision qui favorisent le pouvoir d'agir de chacun. Ils mettent en évidence l'interconnexion des membres d'une même organisation et permet à chaque salarié de réaliser son potentiel. Ils rendent essentiels la prise en compte des avis de tous, la reconnaissance de la complémentarité des points de vue et renforcent l'implication, la motivation et le bien-être au travail.

Contenu

- **Théorie et outils du rétablissement**

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

- **Partage d'expérience et conduite du changement**

Définition d'une volonté individuelle et collective de changement : vers où veut-on aller ? Vers quoi voulons-nous tendre... ?

Mise en lumière des écarts avec la situation actuelle. Les ressources, les atouts et points de vigilance.

Co-construction d'une nouvelle réalité organisationnelle : les principaux outils favorisant l'intelligence collective.

Réflexion partagée sur les modalités d'appropriation et les applications possibles en interne.

Définition par les participants du « pas d'après » ou plan d'action à court terme.

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement

Prérequis : Avoir suivi le module « Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution »

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, cadre de santé, responsable d'établissement

Durée : un jour

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Mise en application sur site de la pratique du rétablissement dans le secteur social

Formation uniquement en intra

Contexte – objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre l'appropriation des concepts et principes du rétablissement citoyen et de l'empowerment par l'ensemble des acteurs des champs sociaux, médico-sociaux ou sanitaire, afin de favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Objectifs opérationnels de la formation

1. Sensibiliser sur l'ensemble des territoires les acteurs sociaux, médico-sociaux ou de santé travaillant auprès de personnes fragilisées (santé, situation sociale, âge, maladie, handicap, etc.) et/ou auprès de personnes à besoin élevé, aux fondamentaux de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, en lien avec les principes généraux du rétablissement citoyen et de l'empowerment.
2. Accompagner les professionnels du secteur à l'appropriation des concepts, principes et outils de l'approche.
3. Faire le lien avec les évolutions actuelles qui impactent les champs du sanitaire, du social et du médico-social, tant au niveau des politiques publiques actuelles, que de l'évolution des pathologies.
4. Permettre aux équipes de faire évoluer leur posture professionnelle, en se départissant de la posture d'expert unique

Contenu, moyens et méthode

- **Jour 1 : État de lieux**

Immersion des formateurs sur le terrain

Entretien avec des usagers, des membres de la direction et des partenaires

- **Jour 2 : retour d'expérience et perspectives**

Rendu des observations du jour 1

Travail en groupe sur la perception des professionnels sur leur réalité de terrain

Co écriture d'un plan d'action visant à mettre en place des outils du rétablissement

Publics visés et prérequis : Les équipes pluridisciplinaires d'une même structure

Prérequis : Avoir suivi à minima et en amont la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »

Prérequis : avoir suivi en amont le module « initiation à la pratique du rétablissement »

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en INTRA dans la structure

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Immersion dans les dispositifs « Housing First » et/ou « working first »

Formation sur demande uniquement

Tarif adhérent : 150 € par inscrit
Tarif non adhérent : 200 € par inscrit

La Fédération des acteurs de la solidarité AURA propose des séjours d'immersion au sein d'équipes type « Housing first » ou « working first », qui ont préalablement été formées aux principes clés de chacun des dispositifs. Chaque structure accueillante accompagne par le développement du pouvoir d'agir des personnes, soit au logement, soit à l'emploi.

Contexte – Objectif

Les équipes de professionnels formées à l'approche du rétablissement dans la dynamique logement ou la dynamique emploi peuvent par la suite engager un travail collectif et individuel sur les pratiques professionnelles. En effet, les formations que nous proposons amènent les professionnels à questionner leur posture, leur habitude, leur langage, et leur capacité à faire.

L'**immersion**, arrivant dans un second temps, leur permet de comprendre en action les pratiques travaillées avec les formateurs, visualiser et utiliser de nouveaux outils, comprendre le changement de pratiques et ce que cela implique dans l'environnement.

Contenu de l'immersion

Le contenu peut sensiblement varier en fonction des sites accueillants.

Exemple d'immersion au sein d'un site accueillant 100 personnes souffrant de pathologies psychiatriques sévères et en situation d'itinérance absolue au moment de leur entrée dans les logements.

Immersion au cœur du modèle « un chez soi d'abord ».

- 3 réunions d'1 heure les matins, utilisation des outils propres aux modèles
- 1 réunion de régulation hebdomadaire
- Visite à domicile, suivi des binômes, multi référence et pluridisciplinarité...

Publics visés et prérequis : Professionnels des secteurs de l'Accueil Hébergement Insertion ou de l'Insertion par l'emploi (Insertion par l'Activité Economique, secteur adapté, PEC, etc)

Prérequis : Avoir suivi le module « initiation à la pratique du rétablissement » et/ou le module « Rétablissement et emploi : initiation aux principes du « working first » », selon le type d'immersion envisagée

Durée : 3 jours d'immersion

Immersion réalisable en intra : 3 salariés d'une même équipe à la fois

Immersion réalisable en inter : groupe de 2 ou 3 personnes maximum

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI

Encadrant technique d'insertion : se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion

Formation sur demande

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

A destination d'encadrants technique d'insertion travaillant dans des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, cette formation a pour objectifs de permettre aux professionnels en poste de travailler leur posture en tant que chef d'équipe :

- Savoir se positionner comme chef d'équipe
- Etre à l'aise et se faire accepter dans son rôle de responsable, jouer son « personnage », adopter la bonne posture
- Affirmer sereinement son autorité
- Savoir garder la tête froide et conserver une attitude adaptée en maîtrisant ses émotions
- Savoir se positionner par rapport à sa direction, à des collègues encadrants et à l'équipe qu'on encadre

Contenu

- **L'encadrant technique d'insertion : un « chef ».**

Comprendre et accepter les responsabilités liées à la fonction (les missions de l'ETI, définition des diverses responsabilités en IAE)

Adopter la posture d'autorité : 3 principes à faire concorder : l'autorité déléguée, l'autorité légitimée, l'autorité acceptée.

Etre responsable de salariés en insertion : comprendre les spécificités de ce public.

- **L'encadrant technique : un manager.**

La dimension technique du management en SIAE : savoir définir des objectifs de différentes catégories (de parcours, d'apprentissage, de production)

La dimension RH du management en SIAE : constituer des équipes, identifier les besoins d'apprentissage, anticiper et gérer les situations conflictuelles,

- **L'encadrant technique : élément d'une équipe.**

La coordination avec les chargés d'insertion professionnelle : suivi des parcours, évaluation et reconnaissance des compétences, prises de décisions partagées

Le partage des valeurs et des principes avec ses pairs

La transmission et la recherche d'informations auprès de la direction

Moyens et méthodes

Démarche pédagogique

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques : analyse de situations, études de documents, exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles pour favoriser la mise en situation.

Publics visés

Encadrants techniques d'insertion en poste dans les SIAE

Formatrice

Claire Amurat, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'insertion par l'activité économique

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion

Jeudi 4 et vendredi 5 mars 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

La mission de référence des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est de préparer des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle. En situation de travail, les salariés en insertion apprennent ou réapprennent les gestes et les comportements professionnels attendus pour s'inscrire durablement dans un emploi.

Cette formation a pour objectif de préparer les professionnels de l'insertion à utiliser la démarche d'évaluation comme un outil pédagogique au service de la progression des salariés. Mieux mesurer et attester l'acquisition de compétences, c'est soutenir les expériences de travail des salariés, c'est aussi les aider à prendre conscience de leurs savoirs et à se projeter dans un parcours.

Contenu

- **Pourquoi évaluer l'acquisition de compétences ?**

Savoir, savoir-être et savoir-agir

Diagnostiquer, soutenir la progression, attester les acquis

Compétences et parcours : activité, travail, PMSMP, formation

- **Comment évaluer ?**

La création de conditions d'une évaluation objective : choix des situations de travail, création des outils d'évaluation, documents de référence

L'attestation des compétences : livret de compétences, compétences transférables

L'articulation entre Conseillers d'insertion professionnelle et Encadrants techniques d'insertion

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Création en sous-groupes des outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme

Prérequis : aucun

Formateur : François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économie, secteur social et médico-social

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

4 jours, 2 sessions

Lundi 8 et mardi 9 mars et lundi 19 et mardi 20 avril 2021 – *Session complète*

Jeudi 23 et vendredi 24 septembre et jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2021

Tarif adhérent : 615 € par inscrit

Tarif non adhérent : 875 € par inscrit

Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion :

- tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.

Contenu

- **Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)**

Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

- **Exercer son autorité**

Relation d'encadrement : nature et limites de la fonction d'encadrant technique

- **Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements**

Comportements et relations des personnes accueillies

- **Favoriser la motivation au sein d'une équipe**

Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : formation d'une entité « groupe »

- **Mettre en place une organisation formative du travail**

Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Encadrants techniques, assistants-encadrant, chefs d'atelier des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : quatre jours : deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle Module d'initiation

2 jours, mardi 6 et mercredi 7 avril 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Aborder la question du développement du pouvoir d'agir dans l'insertion professionnelle, c'est questionner la place de l'expert, acquérir les outils pour valoriser les forces et compétences des personnes, et leur permettre de faire les choix qui les concernent. Ce module d'initiation vise à placer la notion de développement du pouvoir d'agir dans le cadre de l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, et apporte des outils pour favoriser l'agentivité des personnes dans leur parcours professionnel.

Les objectifs du module d'initiation :

- Comprendre la notion de développement du pouvoir d'agir et son application dans l'insertion professionnelle
- Connaître les principes, et les enjeux de l'Emploi d'Abord dans le contexte actuel
- Appréhender la multi référence : enjeux et outils
- S'approprier des outils valorisant les forces et capacités des personnes
- Définir une stratégie d'action avec la personne : le plan d'action

Contenu

• Initiation

Donner le cadre

Historique du LR : lutter contre le non-recours, accueil inconditionnel via le Lieu Ressources, puis expérimentation Job coaching, Emploi d'Abord / Attentes / Inclusif
Comprendre le contexte et les enjeux

• Mise en oeuvre

Multi Référence : Fonctionnement, enjeux et outils - Équipe pluridisciplinaire

Savoir expert et posture de l'accompagnant

Transférabilité des compétences perso et pro, outils

• Outils

Stratégie : plan d'action

Temps collectifs / Partage d'expériences/ Valorisation des compétences / S'appuyer sur le savoir expérientiel/
Création d'idée de temps collectif à partir de situations données

Méthode Emploi d'Abord - Job coaching

Relation entreprises / Côté usagers : Prospection ciblée selon les souhaits / Apports du concret pour aborder les projets professionnels

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parler et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Parcours d'insertion professionnel : accompagner le changement individuel

2 jours, jeudi 6 et vendredi 7 mai 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Un constat, résultant de la mise en œuvre d'un parcours d'insertion socio-professionnel : les personnes accompagnées changent au cours de leur parcours. Elles accèdent à un logement, à un emploi, à des ressources... Les personnes changent parfois de statut social, passant de bénéficiaire du RSA à salarié.e, de « en insertion » à ... de « précaire » à Ces changements sont parfois bouleversants, ils sont tellement attendus ou inattendus que le moment venu ils surprennent. Comme si la réussite, au sens de l'atteinte de l'objectif fixé comme étant l'aboutissement de l'accompagnement, n'était pas si simple à vivre.

Sans vouloir se transformer en thérapeute qui explore et qui analyse, il est important que les professionnels de l'accompagnement soient en capacité de comprendre ce qui se joue pour la personne dans ses mécanismes de changement.

L'accompagnement ne peut se limiter à un enchaînement d'actions à mettre en place avec la personne accompagnée, il doit être un espace de construction d'un ensemble de changements cohérents pour la personne accompagnée.

Pour permettre à la personne accompagnée de vivre les changements induits par les actions de son parcours, en cohérence avec sa capacité à se percevoir en changement, les professionnels doivent être en capacité de :

- Comprendre les théories du changement appliquées au développement de la personne ;
- Rassurer la personne accompagnée sur ce qui se passe en elle et entre elle et le monde qui l'entoure ;
- Permettre à la personne accompagnée d'être en confiance pour vivre ces changements.

Contenu

Le contenu de cette formation se base sur 3 dimensions : relire, comprendre et agir

- **Relire**

Analyse des Pratiques Professionnelles « **Un accompagnement au changement réussi** » avec la méthode ZHIDAO (« *Emergence des savoirs à partir de l'expérience* » méthode de Marie-Claire Gallin-Martel) afin de prendre conscience des savoirs mobilisés pour accompagner les changements individuels.

- **Comprendre**

Le changement en psychologie humaniste selon Carl Rogers

Le concept de soi

La personne totalement intégrée : s'accepter pour changer

Processus du développement de la personne : de la rigidité à la fluidité

Le triptyque : Emotion – Besoin - Comportement

Le changement en psychologie sociale : L'influence sociale et construction de l'individu

La notion de soi : confiance en soi, estime de soi

La conformité, la norme, les rôles

La dissonance cognitive : être en tension

Le processus de changement

- **Agir**

Cibler les lieux de la résistance au changement
Se repérer avec la courbe du changement

Utiliser les techniques de l'Ecoute Active pour permettre à la personne de s'accepter pour changer
Mettre en oeuvre les 3 attitudes facilitatrices définies par Carl Rogers
Savoir reformuler

Identifier les mécanismes qui empêchent de vivre les émotions du moment présent
Accompagner à la sortie des pièges émotionnels

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Analyse des besoins des participants et analyse de la Pratique Professionnelle
Transfert de méthodologies et d'outils

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme

Prérequis : aucun

Formatrice : Marie-Claire GALLIN-MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle

Module d'approfondissement sur la relation entreprise

2 jours, lundi 31 mai et mardi 1^{er} juin 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Après le module d'initiation, le second module d'approfondissement permet aux participants de développer les outils acquis au cours de la formation précédente, et de pouvoir les mettre en œuvre auprès des employeurs, notamment à travers la prospection et le démarchage.

Les objectifs du module d'approfondissement :

- Pouvoir prospecter et démarcher des entreprises
- Savoir se positionner dans la relation entre l'utilisateur et l'employeur
- Pouvoir mesurer le développement du pouvoir d'agir chez les personnes accompagnées au long de leur parcours : un outil au service des usagers et des professionnels

Contenu

- **Retour sur les 2 jours du module d'initiation**

Relation entreprises : Questionner la pratique et les représentations des participants, craintes et envies / Échanges

Méthode de prospection : Tasses de thé / Posture du chargé de relations entreprises/ Outils de communication auprès des entreprises

- **Travail en commun**

Prospection en binômes (1h30)

Retour d'expérience : Comment aborder l'entreprise / Co-construction de la démarche

- **Le pouvoir d'agir et l'utilisateur**

Évaluer le développement du pouvoir d'agir pour les usagers : Notions d'évaluation qualitative / Importance de l'outil qui permet de replacer l'utilisateur au centre de son parcours / Auto-évaluation et analyse.

Mesurer le développement du pouvoir d'agir de l'utilisateur : vidéos de témoignages bénéficiaires et également d'entreprises si possible

Comment ? Évaluer l'évolution des différents états nécessaires au développement du pouvoir d'agir (sentiment d'efficacité personnelle, agentivité, conscience critique)

- **Bilan et clôture**

Les acquis de formation pour chacun / Applications et transposabilité dans les structures : SWOT

Jeu de clôture : l'équipe qui tient l'équilibre

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parlé et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

3 jours, jeudi 14 et vendredi 15 octobre, mercredi 17 novembre 2021

Tarif adhérent: 510 € par inscrit
Tarif non adhérent : 705 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi.

Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures peuvent, grâce à cette formation, perfectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

Contenu

- **Mettre en place des procédures**

Une procédure : une aide ou une contrainte ?

Comment écrire une procédure

Comment se servir d'une procédure

Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant

- **Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion**

Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs

Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités

Moyens et méthodes

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi.

Ecriture ou réécriture de procédures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel, Encadrant Technique d'Insertion

Prérequis : aucun

Formateur : François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

Durée : trois jours : un jour + deux jours consécutifs environ trois semaines après

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Mettre en place une coordination efficace entre Encadrants Techniques d'Insertion et Conseillers d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion

2 jours, jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques d'insertion et aux conseillers d'insertion professionnelle d'accompagner avec cohérence et en complémentarité les salariés en insertion, la construction de leur parcours à travers des temps de travail et des outils mutualisés et complémentaires.

Contenu

- **Comment travailler la coordination ?**

Recruter, accueillir, intégrer les nouveaux salariés

Prendre des décisions collectives : qui est habilité à arbitrer, à prendre la décision, quelle cohérence avec le projet de la structure, quel bénéfice pour le salarié ?

S'organiser pour gagner du temps : quelles informations échanger ?

Quelles informations connues par l'encadrant peuvent aider le chargé d'insertion à faire son travail et réciproquement ?

- **Quelle procédure, quels outils ?**

Rechercher, proposer et mettre en place une organisation qui intègre la coordination

Planifier des temps de travail : rendre formelle la coordination

Créer des outils communs : fiches de suivi, grilles d'évaluation

Se structurer autour de valeurs communes, notamment autour du projet d'insertion

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques des SIAE, si possible en binôme

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Rôles des Encadrants Techniques d'Insertion dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en ACI

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les SIAE doivent consolider et développer leur chiffre d'affaires pour asseoir leur modèle socio-économique. La formation a pour objectifs, à partir des pratiques des encadrants, de revisiter les outils et méthodes de gestion, de la commande à la livraison de chantier, d'appréhender différents styles de management, pour faciliter la mise en œuvre d'une délégation effective et d'outils d'analyse collective.

Contenu

- **Le contexte de la production en ACI, les enjeux économiques associés et effets sur le rôle de l'encadrant**

Les différents supports et leurs spécificités

Rappels de notions comptables pour comprendre les enjeux économiques du secteur

Le chiffre d'affaire

Définition du rôle de l'encadrant sur la gestion

- **Les clés de réussite de la gestion de production, de la commande à la livraison : le processus de production et les outils associés.**

- **Le management de production**

Les différents styles de management (management situationnel)

La délégation : définition et mise en œuvre

Les outils associés : réunions, entretiens et affichage

- **L'amélioration de la production**

Définition de la qualité, en référence aux certifications du secteur

Les outils d'analyse de situations de production et de résolutions de problèmes

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisation, exposé des concepts et mise en application des méthodes et des outils présentés.

Publics visés et prérequis : Encadrant technique d'insertion, assistant-encadrant, chef d'atelier en poste dans des Ateliers Chantiers d'Insertion

Prérequis : aucun

Formateur : Arnaud DUBOIS, cabinet Collectiv'idées, spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique, ancien directeur de pôles IAE

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : En fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation et attestation de réalisation de la formation

Communiquer efficacement à destination des acteurs économiques locaux

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre à toutes les personnes en charge du placement des salariés dans les structures de mesurer les enjeux de la communication, d'en définir le contenu et de mettre en place des pratiques optimisées pour les contacts téléphoniques, les entretiens et les rencontres collectives.

Contenu

- **Les enjeux de la communication dans le contexte spécifique des Structures de l'IAE**

Communication sur l'activité économique et sur l'activité sociale

La communication comme outil de valorisation des pratiques d'accompagnement des structures

Afficher un positionnement spécifique, des valeurs, une appartenance

- **Professionnaliser sa communication**

Définir le contenu de sa communication

Formaliser, partager, faire connaître ses actions

Soutenir le fond par une forme adaptée

- **Construire un plan de communication**

Clarifier ses objectifs et ses cibles et définir ses actions

Préparer et utiliser des outils de communication adaptés

Construire un fichier de prospection, contacter les structures par téléphone, conduire un entretien avec une entreprise

Assurer le suivi des relations dans la durée

Moyens et méthodes

Alternance d'apports théoriques, d'échanges, de travaux en petits groupes pour construire des outils mutualisés et d'étude des problématiques individuelles. Exercices pratiques de simulation d'entretien pour les personnes volontaires.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion ou personnes en charge des relations avec les acteurs économiques

Prérequis : aucun

Durée : deux jours, consécutifs ou non

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Calcul des coûts de revient dans les ACI

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Face aux difficultés financières que peuvent rencontrer les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), la maîtrise du calcul des coûts de revient est indispensable. Une bonne connaissance des éléments comptable permet d'adapter au plus vite le modèle économique de la structure à un environnement en tension.

Les objectifs sont de :

- permettre aux participants de connaître les éléments constitutifs du coût de revient et d'apprendre à le calculer,
- permettre aux participants de rechercher leurs propres coûts et de les calculer avec l'aide d'outils simples,
- comprendre la nécessité d'un suivi au quotidien des coûts d'un ACI.

Contenu

- **Repréciser les éléments clés de la comptabilité et des documents comptables** : compte de résultat, coûts fixes, charges variables, coûts cachés
- **Comprendre la constitution et le calcul des coûts de revient**
- **Analyser les difficultés liées aux coûts de revient rencontrées par les ACI** : calcul, suivi et solutions, rentabilité et spécificité des ACI
- **Etude de cas avec les éléments comptables des structures participantes** : outils de suivi des coûts de revient, calcul des coûts de revient, analyse et suivi des informations

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Réalisation d'exercices basés sur les situations concrètes des participants.

Documents comptables et outils utilisés pour la gestion comptable des structures à apporter par les participants.

Publics visés et prérequis : Toute personne en charge de la direction ou de la gestion d'un Atelier Chantier d'Insertion
Prérequis : *Savoir lire et interpréter un compte de résultat et avoir une connaissance de l'outil Excel ou autre tableur*

Formateur : Arnaud MORIN, Cabinet AMC, spécialiste en management des associations et collectivités locales

Durée : deux jours, consécutifs ou non
=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social

2 jours, jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les travailleurs sociaux sont sollicités par les publics qu'ils accompagnent et ils perdent parfois de vue la nécessité de garder la distance nécessaire à leur équilibre personnel.

Cette formation se donne comme finalité de fournir aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires, pour que, dans l'exercice de leur profession, ils pratiquent leur activité avec qualité tout en se protégeant en tant qu'individu.

Ce module de formation vise à :

- connaître et comprendre les principes de base de l'empathie et de l'assertivité,
- savoir dans quel contexte les utiliser,
- s'approprier une posture dans un contexte donné,
- savoir s'auto-analyser dans une situation et un contexte donné.

Contenu

- **Définitions de l'empathie et de l'assertivité**
- **Apports de l'empathie et de l'assertivité** dans un contexte d'accompagnement social et leur application dans le cadre professionnel
- **Appropriation des techniques** : attitudes et vocabulaires
- **Mise en situation** à partir d'exemples ou de situations types et/ou vécues par les participants

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'analyse et l'appropriation des principes : analyse personnelle des participants aux situations soumises et analyse du groupe et questions.

Publics visés et prérequis : Travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Communication positive et bienveillante

2 jours, lundi 22 et mardi 23 mars 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Avoir une trame de communication permettant de faire « avancer » la personne dans son parcours d'insertion en lui permettant de renforcer sa confiance en soi et son estime de soi : c'est possible !

Les objectifs de la formation sont de maîtriser son mode de communication et structurer un entretien pour favoriser le développement du potentiel de son interlocuteur.

Contenu

- **Définition des concepts**

Le développement de la personne

Estime de soi

Confiance en soi

- **Présentation de la méthode des 4 R** : Recontextualiser, Reformuler, Résumer, Renforcer

Techniques spécifiques de Recontextualisation, de Reformulation et Résumer et de Renforcement

Exercices

- **Mise en situation** : Etude de cas

Moyens et méthodes

Exposé de notions clefs

Création d'une fiche outil

Mise en application

Publics visés et prérequis :

Prérequis : aucun

Formateur : Marie-Claire Gallin-Martel, psychologue du travail, spécialiste de la psychologie positive

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle- Module d'initiation

2 jours, mardi 6 et mercredi 7 avril 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Aborder la question du développement du pouvoir d'agir dans l'insertion professionnelle, c'est questionner la place de l'expert, acquérir les outils pour valoriser les forces et compétences des personnes, et leur permettre de faire les choix qui les concernent. Ce module d'initiation vise à placer la notion de développement du pouvoir d'agir dans le cadre de l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, et apporte des outils pour favoriser l'agentivité des personnes dans leur parcours professionnel.

Les objectifs du module d'initiation :

- Comprendre la notion de développement du pouvoir d'agir et son application dans l'insertion professionnelle
- Connaître les principes, et les enjeux de l'Emploi d'Abord dans le contexte actuel
- Appréhender la multi référence : enjeux et outils
- S'approprier des outils valorisant les forces et capacités des personnes
- Définir une stratégie d'action avec la personne : le plan d'action

Contenu

• Initiation

Donner le cadre

Historique du LR : lutter contre le non-recours, accueil inconditionnel via le Lieu Ressources, puis expérimentation Job coaching, Emploi d'Abord / Attentes / Inclusif
Comprendre le contexte et les enjeux

• Mise en oeuvre

Multi Référence : Fonctionnement, enjeux et outils - Équipe pluridisciplinaire

Savoir expert et posture de l'accompagnant

Transférabilité des compétences perso et pro, outils

• Outils

Stratégie : plan d'action

Temps collectifs / Partage d'expériences/ Valorisation des compétences / S'appuyer sur le savoir expérientiel/
Création d'idée de temps collectif à partir de situations données

Méthode Emploi d'Abord - Job coaching

Relation entreprises / Côté usagers : Prospection ciblée selon les souhaits / Apports du concret pour aborder les projets professionnels

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parler et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectifs

2 jours, jeudi 29 et vendredi 30 avril 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Conduire un entretien est un acte hautement technique :

- Un entretien est structuré
- Conduire un entretien impose un mode de communication spécifique
- Conduire un entretien implique l'élaboration d'une stratégie

Les objectifs de la formation sont :

- Savoir structurer et objectiver un entretien
- Mettre en place une communication favorisant une collaboration

Contenu

- **Les types d'entretiens et leurs objectifs** : Directif, semi directif, non directif
- **Structuration de l'entretien** : Cadrer - Conduire - Conclure
- **Les techniques de communication spécifiques** : Informer - Questionner - Ecouter
- **Mise en situation** : Etude de cas

Moyens et méthodes

Exposé de notions clefs
Création d'une fiche outil
Mise en application

Publics visés et prérequis :

Prérequis : aucun

Formateur : Marie-Claire Gallin-Martel, psychologue du travail, spécialiste de la psychologie positive

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle Module d'approfondissement sur la relation entreprise

2 jours, lundi 31 mai et mardi 1^{er} juin 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du développement du pouvoir d'agir est plus que jamais centrale. Après le module d'initiation, le second module d'approfondissement permet aux participants de développer les outils acquis au cours de la formation précédente, et de pouvoir les mettre en œuvre auprès des employeurs, notamment à travers la prospection et le démarchage.

Les objectifs du module d'approfondissement :

- Pouvoir prospecter et démarcher des entreprises
- Savoir se positionner dans la relation entre l'utilisateur et l'employeur
- Pouvoir mesurer le développement du pouvoir d'agir chez les personnes accompagnées au long de leur parcours : un outil au service des usagers et des professionnels

Contenu

• Retour sur les 2 jours du module d'initiation

Relation entreprises : Questionner la pratique et les représentations des participants, craintes et envies / Échanges

Méthode de prospection : Tasses de thé / Posture du chargé de relations entreprises/ Outils de communication auprès des entreprises

• Travail en commun

Prospection en binômes (1h30)

Retour d'expérience : Comment aborder l'entreprise / Co-construction de la démarche

• Le pouvoir d'agir et l'utilisateur

Évaluer le développement du pouvoir d'agir pour les usagers : Notions d'évaluation qualitative / Importance de l'outil qui permet de replacer l'utilisateur au centre de son parcours / Auto-évaluation et analyse.

Mesurer le développement du pouvoir d'agir de l'utilisateur : vidéos de témoignages bénéficiaires et également d'entreprises si possible

Comment ? Évaluer l'évolution des différents états nécessaires au développement du pouvoir d'agir (sentiment d'efficacité personnelle, agentivité, conscience critique)

• Bilan et clôture

Les acquis de formation pour chacun / Applications et transposabilité dans les structures : SWOT

Jeu de clôture : l'équipe qui tient l'équilibre

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Publics visés et prérequis : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

Prérequis : maîtriser le français parler et écrit, l'outil informatique, expérience dans l'accompagnement de publics précaires

Formateurs : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Anticiper et gérer les situations de conflit et de violence

2 jours, lundi 14 et mardi 15 juin 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – Objectifs

L'approche de cette formation se veut résolument sociologique et non clinique.

Elle permet au stagiaire de :

- Connaître et comprendre les différentes formes de violence
- Identifier les facteurs de risques et les influences de l'environnement sur la santé mentale des personnes en situation de fragilité
- Gérer les situations de violence dans l'accompagnement social et socioprofessionnel

Contenu

- **Les concepts, les définitions, les représentations**

Représentations de la violence

Réflexions sur le sens de la violence comme mode de communication

Repères et définitions sur la notion de conflit, les intérêts du conflit, les différentes causes du conflit

- **Repères professionnels, attitudes, méthodologie et organisation**

Les attitudes face au conflit

La gestion et résolution des conflits : négociation, médiation, contractualisation

Les outils institutionnels : règlement intérieur, projet institutionnel, travail d'équipe, régulation, supervision

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, de jeux de rôle, d'apports théoriques et méthodologiques.

Mise en situation en sous-groupes

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

Publics visés et prérequis : Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures faisant face à des situations de conflits et de violence

Prérequis : aucun

Formateur : Marie-Hélène MARQUEZ-RAMONDOU, Psychologue sociale, formatrice en relations humaines

Durée : deux jours de formation consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation: Questionnaire d'évaluation de la formation et attestation de réalisation de la formation

La co-construction de projets artistiques en structures sociales : outils, ressources et médiation culturelle

2 jours, lundi 4 et mardi 5 octobre 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée depuis 2013 dans la promotion des pratiques et de projets culturels. Douze projets de création collective ont été présentés lors de l'organisation d'un événement culturel en 2017.

La formation proposée par la commission culture s'inscrit dans le prolongement de ce projet de création collective.

Il semble important d'élargir au sein du réseau la réflexion sur l'accès aux droits et aux pratiques culturelles des personnes en situation de précarité en nouant des partenariats avec des praticiens, des réseaux du champ de la culture et de l'éducation populaire. C'est un enjeu majeur de favoriser l'appropriation par les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées de pratiques et de compétences culturelles et participatives.

Ces projets de créations collectives supposent le développement de démarches participatives co/construction (professionnels, personnes accompagnées, bénévoles) de projets culturels, de valoriser des savoirs et des savoir-faire créatifs, l'acquisition de compétences.

Une réflexion /action sur les pratiques d'accompagnement social, se réappropriation des espaces de création, d'expression et de développement de l'imaginaire individuel et collectif.

Contenu

- **Les concepts opérationnels concernant l'Interculturalité**
- **Rencontre avec des créateurs** : mise en pratique de techniques artistiques et d'outils simples favorisant la création
- **Partage d'expériences et connaissance des réseaux** : identifier les acteurs qui peuvent permettre au projet de se développer, aussi bien sur la partie logistique, que créative ou financière
- **Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre et le développement d'un projet culturel au sein d'une structure sociale** : comment mobiliser, co-construire le projet et le mettre en œuvre sur la durée

Moyens et méthodes

Cette formation s'appuie sur des interventions de différents acteurs ayant une expérience de culture, via la participation à des créations ou via leur métier. Des apports théoriques, des échanges, des retours d'expériences, ainsi qu'une mise en pratique artistique.

Publics visés et prérequis : Salariés du secteur social (AHI, IAE, etc), bénévoles, personnes accompagnées

Prérequis : aucun

Formateurs : Anthropologue, créateurs, travailleurs sociaux, personnes accompagnées ayant une pratique artistique et intervenant d'association culturelle.

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : un espace culturel, avec une visite des lieux par un médiateur

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels

2 jours, lundi 11 et mardi 12 octobre 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les évolutions législatives et réglementaires conduisent à produire de plus en plus d'écrits : des écrits de diagnostic, de suivis, des bilans, des rapports, etc. Chacun de ces écrits nécessite de fournir des informations fiables, utiles à ses destinataires, consultables par le bénéficiaire, et respectant le cadre éthique de la transmission d'information. Ainsi, ces écrits engagent la responsabilité du professionnel, mais engagent également la relation qu'il a construite, pas à pas, avec le bénéficiaire. Le passage à l'écrit nécessite alors de convertir une posture d'implication en une posture d'explication, afin de rendre compte d'informations et d'éléments objectivables, à partir de données brutes, parfois chargées d'affect.

Cette formation apporte des méthodes et techniques rédactionnelles pour faciliter la production des écrits en situation de travail. Elle se veut également un espace collectif de réflexion afin de trouver un positionnement propre à chacun, pour produire un écrit adapté aux pratiques institutionnelles, pertinent pour le destinataire et respectueux des bénéficiaires.

Objectifs :

- Se repérer dans les divers types d'écrits professionnels et comprendre leurs enjeux
- Maîtriser le cadre juridique et éthique des écrits et de la transmission de données personnelles
- Maîtriser les principes fondamentaux de la communication écrite afin d'écrire pour être lu et pour être compris
- Rédiger des écrits argumentés : produire une démonstration, soutenir une position, objectiver ses observations, restituer les informations fiables, les énoncer clairement

Contenu

- **Les divers types d'écrits professionnels et leurs enjeux**
- **Les principes fondamentaux de la communication écrite** : écrire pour être lu et pour être compris, s'adapter à son destinataire
- **Le cadre juridique et éthique** des écrits professionnels, de la transmission de données personnelles
- **Méthodes et conseils de construction d'écrits professionnels** : la transmission pertinente d'information et la construction d'un écrit en situation de travail

Moyens et méthodes

Formation basée sur des exposés théoriques, des apports méthodologiques et des analyses d'écrits proposés par les stagiaires et la formatrice.

Publics visés et prérequis : Travailleurs sociaux, Conseillers d'insertion professionnels, Encadrants technique d'insertion, etc.

Prérequis : aucun

Formatrice : Marie-Claire GALLIN MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode €conovie

2 jours, 2 sessions

Jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021

jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2021

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les professionnels sont régulièrement confrontés aux « histoires d'argent », de la personne préoccupée par sa situation financière à celle exclue du système social du fait de ses difficultés financières et bancaires.

La formation proposée permet aux travailleurs sociaux de mieux appréhender les relations à l'argent, mais aussi de mettre en place une méthodologie et des outils d'accompagnement budgétaire.

Contenu

- **Rôle et rapport à l'argent dans notre société et dans l'accompagnement des publics : la problématique du surendettement**

Interroger ses relations à l'argent : comment parler d'argent avec les personnes accompagnées ?

Comprendre les mécanismes conduisant au surendettement et positionner les relations bancaires et les crédits à la consommation dans le processus d'accompagnement

- **Méthodologie d'accompagnement budgétaire**

Connaître l'architecture du budget familial moderne : lecture d'un budget, relevés bancaires

Identifier le rôle des acteurs intervenants dans la vie financière de la personne

Acquérir des éléments méthodologiques et construire des outils pour accompagner les publics

Moyens et méthodes

Utilisation d'outils visuels et non conventionnels, mise à disposition de dossiers thématiques portant sur les comportements de consommation, remise de supports pédagogiques aux participants.

Publics visés et prérequis : Conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion professionnelle, responsables de structures d'accueil, travailleurs sociaux

Prérequis : aucun

Formateur : Christophe MARCHAND, formateur IFCCAC

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice

Formation uniquement sur demande, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

La loi pénitentiaire de 2009 et la loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales de 2014 ont apporté des modifications substantielles à la procédure pénale, développant des aménagements de peine et créant une nouvelle peine en milieu ouvert, la contrainte pénale. Cette formation a pour objectif de présenter le cadre juridique de ces mesures et de poser les principaux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sous-main de justice (PPSMJ).

Contenu

- **Introduction sur la procédure pénale**

Les acteurs du monde judiciaire, les phases de poursuite, de jugement et d'exécution de la peine

- **Le cadre juridique**

Les mesures judiciaires, la contrainte pénale, les mesures de sûreté

- **L'accueil et accompagnement des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) par les associations**

Mettre en place, pérenniser des partenariats dans le cadre de la préparation à la sortie et de l'accompagnement
Les freins et leviers à l'accès aux droits des PPSMJ

- **Enjeux et incidences pour la structure d'accueil**

Les obligations et responsabilités des intervenants sociaux et des structures dans l'accompagnement
L'échange d'informations et secret professionnel

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP), chefs de service, directeurs

Prérequis : aucun

Formatrices : Katya BENMANSOUR et Alice TALLON, chargées de mission Fédération des acteurs de la solidarité

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Accompagner les publics précaires vieillissants dans les structures d'hébergement

Formation uniquement sur demande, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Au terme de cette formation, les participants sont en mesure de :

- mieux identifier et parler de leurs attitudes au quotidien par rapport à la mort
- redéfinir l'accompagnement de fin de vie comme un accompagnement du vivant
- repérer les modes d'expression de la personne en fin de vie
- définir et développer un accompagnement spécifique

Contenu

- **Connaissances globales des soins palliatifs et fin de vie**

Rappel sur la définition et l'histoire des soins palliatifs

Législation : Loi Léonetti

Fin de vie et soins palliatifs : contexte historique et aspects socioculturels

- **Repérer la problématique de la personne en fin de vie**

Analyse de l'expression « fin de vie »

L'angoisse de la mort

La demande et le besoin de l'utilisateur

Les besoins fondamentaux de la personne en fin de vie

La communication verbale et non verbale

L'éthique

- **Savoir accompagner l'utilisateur et sa famille**

Les six phases, de l'état de choc à l'acceptation

La place des enfants

Moyens et méthodes

Formation basée sur des apports théoriques, méthodologiques et techniques, des exercices d'application, des outils de diagnostic, analyse de situations concrètes et échanges en sous-groupes.

Publics visés et prérequis : Travailleurs sociaux (TS, CIP, CESF...), chefs de service, directeurs

Prérequis : aucun

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

L'ACCOMPAGNEMENT SANTE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Situations d'addictions dans les structures d'hébergement et de l'insertion par l'activité économique : Accueillir et accompagner les personnes

2 jours, jeudi 25 et vendredi 26 mars 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les addictions sont de plus en plus, sinon présentes, au moins visibles dans les structures d'insertion par l'activité économique et les structures d'accueil et d'hébergement.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux structures les connaissances et pratiques favorisant l'accueil et l'accompagnement des publics concernés par cette problématique, de les aider à mieux comprendre l'action des produits au niveau somatique et sociétal afin de mieux accompagner et conseiller les usagers dans leur choix de vie.

Contenu

- **Mieux appréhender les problématiques liées à l'addiction**
- **Interroger les représentations sociales et individuelles** des participants sur les personnes «addictées» dans leur contexte social et culturel
- **Repérer les caractéristiques des processus des addictions** dans leurs aspects, biologiques, psychologiques et sociaux
- **Connaître les dispositifs et les modalités de prise en charge des conduites addictives**
- **Savoir mieux se situer dans son rôle d'accompagnant socio professionnel** au sein d'une structure d'accueil, d'hébergement ou d'insertion professionnelle.

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

Publics visés et prérequis : Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures confrontés à l'accueil de personne en situation d'addiction

Prérequis : aucun

Formatrice : Gaëlle SOTIN, ANPAA, spécialiste de l'accompagnement et de la prévention en addictologie

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Evaluation finale par questionnaire (réflexion, connaissances, modification des pratiques)

L'appropriation de la réduction des risques et des dommages liée aux conduites addictives dans l'accompagnement social

2 jours, jeudi 20 mai et vendredi 21 mai 2021

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

La réduction des risques et des dommages connaît depuis les années 1980 de nombreuses et profondes évolutions qui bouleversent les stratégies d'accompagnement des personnes accueillies. Ce constat appelle à ce que les stratégies de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de produits psychoactifs puissent s'envisager en tenant compte à la fois des nouveaux produits consommés et des usages qui leurs sont associés selon le contexte.

Objectifs

Permettre au personnel de l'accompagnement d'acquérir un langage commun et une conception partagée de la réduction des risques et des Dommages (RdRD) et de sa place dans le résidentiel et en ambulatoire.
Valoriser et partager des savoirs faire nouveaux en matière de réduction des risques et des Dommages.

Contenu

- **Histoire et philosophie de la Réduction des Risques**

Langage commun sur les drogues et bases en addictologie
Des représentations aux discours
Contexte et évolution du cadre légal

- **Les changements de paradigmes de la réduction des risques et des dommages (RdRD)**

Usages et modes de consommation
La RdRD appliquée selon le produit

- **Pour une RDRD intégrative**

Repenser nos pratiques
Modifier nos postures

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle d'établissements souhaitant s'engager dans une démarche de réduction des risques et des dommages

Prérequis : aucun

Formateurs : Professionnels de l'association Tempo-Oppelia (CSAPA – CAARUD)

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les questions ayant trait à la santé mentale se posent toujours plus pour les professionnels intervenant sur les lieux de la précarité (travail social, soins, insertion). Toute une terminologie est apparue au cours des vingt dernières années qui vient nommer et élaborer théoriquement les articulations entre contexte social et conséquences psychiques.

- La précarité et l'exclusion favorisent-elles l'installation des individus dans des fonctionnements psychiques pathologiques ou est-ce une fragilité psychique préexistante qui conduit les individus vers la précarité ?
- Quelles différences et similarités entre la « souffrance psychique d'origine sociale » et certains troubles psychiatriques ?
- Quels dispositifs de soin peut-on proposer aux personnes en souffrance qui ne soit ni pathologisant, ni inaccessible ?
- Comment articuler les interventions des accompagnateurs sociaux et celles des professionnels de la santé mentale et comment cultiver cette nécessaire complémentarité ?

Les tentatives de réponse à ces questions nous mènent systématiquement à la croisée de catégories qu'on pensait davantage distinctes : celles du sanitaire et du social, de la souffrance psychique et des troubles psychiatriques, du thérapeutique et de l'éducatif. Il est alors nécessaire de considérer ces problématiques complexes à la lumière d'approches croisées et de repenser les places de chacun.

Contenu

- **Travail et représentations sur les notions de santé mentale, de précarité et d'exclusion**
définition et controverses
 - **Dimension psychologique de la précarité**
théorisations de la souffrance psychique en lien avec l'exclusion
 - **Réflexions sur le soin en santé mentale**
le besoin ou le désir de se lancer dans un processus soignant
 - **Soulager, soigner, prendre soin...** : considérer la posture clinique
 - **Les dimensions soignantes de l'accompagnement social et la complémentarité avec le champ « psy »** (places, secrets, maillage)
 - **Prendre en compte l'impact des publics en situation précaire sur les institutions**

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Professionnels du secteur AHI

Prérequis : aucun

Formateurs : Olivier Daviet, psychologue et formateur

Durée : deux jours non consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : En fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Santé mentale et accompagnement à l'emploi

Accueillir, accompagner, orienter les personnes

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Le travail contribue à notre bonne santé mentale (s'épanouir au travail), mais il peut également être source de souffrance (ne pas travailler, burn-out...). Les personnes qui souffrent de troubles psychiques peuvent travailler, mais certaines dimensions très spécifiques sont à prendre en compte, au risque de voir les personnes et les organisations de travail en difficulté.

La formation vise à mieux identifier, comprendre et agir dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques

Contenu

- **La santé mentale : du normal au pathologique**

Qu'est-ce que la santé mentale ? Quels sont les facteurs et les processus qui influent sur notre santé mentale ? Quels sont les différents « états » de la santé mentale ?

- **Les troubles de la santé mentale et leurs conséquences**

La souffrance d'origine psychosociale – Les maladies psychiques
Difficultés rencontrées par la personne – impacts sur l'environnement (les proches, les aidants, les intervenants, la société...)

- **L'accompagnement et l'encadrement des personnes souffrant de troubles psychiques**

Approche psychodynamique et approche fonctionnelle

- **Les structures ressources**

Le secteur sanitaire : organisation et fonctionnement
Les opérateurs spécialisés d'appui dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisation, exposé des concepts et mise en application des méthodes et des outils présentés.

Publics visés et prérequis : Directeurs, chefs de service travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion

Prérequis : aucun

Formateurs : Professionnels (psychologues et chargés d'insertion) spécialisés dans l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques / Association Recherches et Formations - LIFT

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : En fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

ACCES AUX DROITS

L'inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Présenter les politiques publiques en matière de logement et leur avancée aujourd'hui
Clarifier le cadre juridique autour des pratiques d'hébergement et de logement
Echanger autour de l'impact de ces aspects juridiques et politiques sur l'accompagnement social

Contenu

- **La précarisation de la société**

Etat des lieux du secteur aujourd'hui : ampleur du sans-abrisme, problématique autour du logement...

- **Le dispositif « accueil, hébergement, insertion » (AHI)**

Les concepts et les politiques publiques mise en œuvre ces dernières années. Le Logement d'abord et les enjeux autour des centres d'hébergements. La place des personnes accueillies dans l'élaboration des politiques sociales

- **La dernière réforme en vigueur et les évolutions à venir**

La Loi ALUR, la décentralisation et le rôle à définir pour les collectivités locales

- **Le logement, régime juridique**

Les baux d'habitation (loi de 1989 et régime des HLM), la sous-location (parc privé, parc public), les logements-foyers

- **L'hébergement**

Les différentes formes d'hébergement

Présentation des outils de la loi du 2 janvier 2002, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le principe de continuité et l'expulsion

- **Les contentieux liés à l'hébergement**

Recours contre le refus d'admission à l'aide sociale, le référé liberté et le recours DALO

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Utilisation des exemples de contrat de séjour des participants lors de cas pratiques.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs du logement ou de l'hébergement (éducateurs, CIP, etc)

Prérequis : aucun

Formatrices : Julie Clauzier, Juriste - Formatrice et accompagnatrice de projets

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

L'accompagnement social face aux droits des étrangers : comment agir ? Quels recours ?

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 195 € par inscrit
Tarif non adhérent : 260 € par inscrit

Contexte – objectifs

Il est usuel de croire que l'on peut traiter différemment, accorder moins de droits aux personnes n'ayant pas la nationalité française.

Si le droit positif autorise des différences de traitements fondés sur la catégorie juridique « étranger », le pouvoir discrétionnaire de l'Etat n'est pas sans limite et ne peut être fondé sur une discrimination prohibée.

Cette formation pointe l'ensemble des obstacles rencontrés par les étrangers dans l'accès aux droits fondamentaux : protection sociale, protection de l'enfance, santé, logement, hébergement.

Elle vise à déconstruire les stéréotypes, les idées reçues et donner des outils juridiques pour accompagner les étrangers vivant en France dans le respect de leurs droits fondamentaux

Contenu

A partir d'exemples issus des expériences professionnelles des participants, analyse des droits fondamentaux des étrangers présents en France :

Droit à la santé, droit au logement, à l'hébergement d'urgence, droit à la protection sociale, droit au travail,

Liberté de circuler, accès à la justice, droit au mariage,

Droit des mineurs non accompagnés.

Moyens et méthodes

Formation fondée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

Méthodologie de recherche et de recueil données.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs

Prérequis : aucun

Formateur : Marisa LAI-PUIATTI, Conseillère territoriale, Réseau territorial du Défenseur des Droits

Durée : un jour

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Non-respect des droits : quels leviers possibles dans l'accompagnement social ?

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics qu'ils accompagnent, les professionnels intervenant dans des structures du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) doivent monter en compétences dans la maîtrise des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables et mieux connaître les organismes ressources de l'accès au droit.

Contenu

- **Déconstruire les représentations et les pratiques à partir de situations concrètes, concernant les publics avec lesquels travaille l'intervenant social :**

Enfants bénéficiant d'une assistance éducative, mineurs non accompagnés, personnes précaires économiquement, personnes vulnérables, personnes placées sous-main de justice, etc.

- **Analyser en quoi les droits fondamentaux des personnes n'ont pas été respectés :**

Sur la base d'exemples concrets et portés par les participants, analyser les situations de non-respect des droits et identifier les pratiques discriminatoires : dans l'emploi, le logement, l'accès aux services publics et privés, l'éducation, la santé, les ruptures de droit abusives en cas de suspicion de fraude, interprétation restrictive des règles de droit, absence d'accueil physique lié à la dématérialisation, demande de pièces impossible à produire, non réponse des administrations...

- **S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables, le droit de la non-discrimination, pour proposer une analyse et une stratégie d'action renouvelées**
- **Mieux connaître et coopérer avec les différentes institutions chargées de faire respecter les droits**

Missions du Défenseur des droits, dans quelles situations et comment le saisir ?

Rôle des différents acteurs : CDAD – conseil départemental d'accès aux droits, MJD – Maison de Justice et du Droit, MSAP- Maison des services au Public, associations spécialisées.

Moyens et méthodes

Questionnaire en amont de la formation pour identifier les besoins et les profils des participants afin d'adapter la formation aux problématiques vécues en structure.

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs

Prérequis : aucun

Formateur : Marisa LAI-PUIATTI, Conseillère territoriale, Réseau territorial du Défenseur des Droits

Durée : deux jours non consécutifs, pour permettre la mise en pratique des apports entre la première et la seconde journée, dans une logique de formation – action.

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Précarité et non-recours aux droits

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Ce module de formation s'appuie sur plusieurs constats :

- un accroissement des enjeux liés à la précarité dans le contexte socio-économique actuel,
- une relative absence de ces enjeux dans les formations initiales et continues des travailleurs sociaux,
- une opportunité de lier les travaux portant sur le non-recours aux droits à ceux portant sur la précarité,
- la nécessité d'une approche intégrée de ces sujets, supposant l'implication forte de chaque acteur concerné : chercheurs, professionnels, formateurs, personnes accompagnées.

Contenu

Le contenu de la formation est adaptable en fonction du public, des attentes et de la durée retenue.

- La **précarité**, ses enjeux, et les représentations autour des personnes en grande précarité
- Les différentes **formes de non-recours aux droits** et les liens entre non-recours et précarité.
- Les **moyens de lutte contre le non-recours**
- Les **relations et représentations existantes** entre professionnels et personnes accompagnées,
- Le lien entre **participation des usagers et lutte contre le non-recours**

Moyens et méthodes

Cette formation est construite sur une approche pédagogique participative et interactive, devant garantir des échanges fructueux avec les participants, basés sur leurs propres vécus et expériences. Chaque thématique est introduite par un travail en groupe (exemple d'outils utilisés : photo langage, arbre des causes, débat mouvant, théâtre forum.) puis approfondie par un éclairage scientifique. En fonction des attentes des participants, l'accent est ensuite mis sur les principaux enjeux identifiés, et les pistes d'action correspondant à leur champ professionnel.

Par ailleurs, la composition de l'équipe de formateurs (chercheurs, formateurs en travail social, travailleurs sociaux, et personnes ressources ayant eu un parcours en situation de précarité) permet d'apporter des éclairages « multi-regards » sur les situations abordées, et de confronter les points de vue de manière constructive.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs
Prérequis : aucun

Formateurs : Equipe pluridisciplinaire du Collectif SOIF de Connaissances, composée à minima d'un chercheur de l'ODENORE, d'une personne ressource connaissant ou ayant connu la précarité, d'un professionnel de terrain, et d'un formateur en travail social.

Durée : deux jours consécutifs
=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Réforme du droit d'asile : évolution du cadre légal

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Le droit d'asile a fait l'objet ces dernières années de deux réformes qui ont profondément impacté aussi bien le parcours des demandeurs d'asile, que les pratiques de ceux qui les accompagnent.

Ces évolutions récentes entraînent des modifications importantes sur la procédure de demande d'asile et les droits des demandeurs comme sur l'examen de leur demande par l'OFPRA et par la CNDA ainsi que pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale (droit au séjour, réunification familiale, ...).

Il est primordial pour les professionnels accompagnant les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de protection internationale, de maîtriser les nouveaux enjeux liés et d'adapter leurs pratiques au nouveau système d'accueil pour maintenir un accompagnement de qualité.

Contenu

- **Eléments de contexte sur l'accueil de demandeurs d'asile en Europe et focus français**

Dimension européenne du droit d'asile et impact sur le droit national (directives, RAEC).

Actualités : accords/compromis européens et partenariats avec les états tiers

Impact sur le contexte national sur l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile

Nouveaux enjeux et problématiques liés à l'accueil et à l'accompagnement de ces publics

- **Rappel de la procédure d'asile et modification apportés par les réformes**

Conditions d'accès à la procédure de demande d'asile et garanties procédurales

Le premier accueil des demandeurs d'asile et l'enregistrement de la demande : pré-accueil, GUDA

Rappel des différentes procédures et garanties procédurales

La prise en compte de la vulnérabilité des demandeurs d'asile

- **Accompagnement social des demandeurs d'asile et l'accès aux droits**

Hébergement des demandeurs d'asile : articulation entre Dispositif National d'Asile (DNA) et le secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI)

Redéfinition du système national d'accueil : Analyse du schéma national et régional d'accueil

Accompagnement social global et accès aux droits : l'ADA, la scolarisation ; la santé, le travail

- **Echange des pratiques et contextualisation**

L'accompagnement dans la demande d'asile et dans le recours

Les recherches géopolitiques et les informations sur les pays d'origine

Le nouveau cadre légal des personnes déboutées du droit d'asile

L'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires d'une protection internationale

Moyens et méthodes

Formation fondée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques. Méthodologie de recherche et de recueil données.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs

Prérequis : Avoir déjà des connaissances de base sur le droit d'asile et le fonctionnement du système national d'accueil des demandeurs d'asile.

Formateur : Elise RIVAS, juriste spécialisée en droit des migrations et politiques sociales

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes
63 rue Smith, 69002 Lyon

Organisme de formation déclaré n°82.69.08797.69 - Siret 38009394800038

